

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ALMA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 9 AVRIL 2018 À 18 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le Maire Marc Asselin.
Mesdames les conseillères : Véronique Fortin, Sylvie Beaumont et Audrée Villeneuve.
Messieurs les conseillers : Olivier Larouche, Jocelyn Fradette, Frédéric Tremblay et Alain Fortin.

ABSENCE MOTIVÉE :

Monsieur le conseiller François Carrier.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général, et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 18 h 40 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

PROCOLE D'ENTENTE – UTILISATION DES PLATEAUX CONJOINTS – CENTRE MARIO-TREMBLAY, CENTRE MULTISPORTS ET PAVILLON WILBROD-DUFOUR – COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

173-10-2018

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma et la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean désirent continuer de rendre accessibles leurs propriétés respectives du Centre Mario-Tremblay et du Pavillon Wilbrod-Dufour pour des activités scolaires et civiles à caractère culturel, sportif, éducatif et communautaire;

CONSIDÉRANT QUE sur la base des ententes antérieures, des travaux de modernisation effectués au Centre Mario-Tremblay et de la construction du Centre Multisports, il y a lieu d'actualiser les ententes sur l'utilisation conjointe des plateaux du Centre Mario-Tremblay et du Pavillon Wilbrod-Dufour;

CONSIDÉRANT QUE suite à de nombreuses séances de négociation, les deux corporations ont rédigé un protocole d'entente à cette fin;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des loisirs et de la culture;

il est proposé par monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,
ET RÉSOLU :

"d'autoriser Monsieur le Maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente intervenu entre la Ville d'Alma et la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean concernant l'utilisation des plateaux conjoints du Centre Mario-Tremblay, du Centre Multisports et du Pavillon Wilbrod-Dufour, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

174-10-2018

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 42.



greffier



maire